



ANAMAT
AMICALE DU MATERIEL
CS 30704
78013 VERSAILLES Cedex
Tel. : 01 39 67 21 43

Versailles, le **18 mai 2009**

N° 12 / ANAMAT/SEC

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2009

L'assemblée générale ordinaire de l'Association Nationale du Matériel de l'Armée de Terre (ANAMAT) s'est tenue le 14 mai 2009 de 9 heures à 12 heures 30 à Saint-Omer sous la présidence du général de division (2s) Serge Baribaud et avec la participation du général de corps d'armée(2s) Michel Pineau du général de division Daniel Gérard, inspecteur de l'armée de terre et du lieutenant-colonel de Roquefeuil, commandant en second du 2° RMAT. Cette réunion a été organisée par l'Amicale du Matériel de l'armée de terre des régions nord de France (AMAT Lille) sous l'égide de son président le lieutenant-colonel (er) Jean-Pierre Pakula.

Tout d'abord le président salue les participants et mentionne en particulier les sept présidents de groupe déjà présents le 12 mars dernier à Paris à l'occasion de la journée souvenir de l'Arme.

I Comme à l'accoutumée, le Président s'appuyant sur son rapport d'activité envoyé à tous à l'appui de la convocation, procède à l'examen de quelques points particuliers

11 – Point sur les effectifs

Il rappelle qu'en 2008 à l'occasion de l'assemblée générale une modification provisoire (deux ans) des statuts a été adoptée. La nouvelle option concernant les adhésions arrêtée alors, à savoir la possibilité d'adhésion à titre individuel, n'a pas eu jusqu'à ce jour l'effet escompté: en effet seules dix personnes se sont manifestées. Il ajoute qu'à la suite du décès de deux présidents de groupe l'association a perdu le groupe de Fontainebleau qui avait à sa tête le commandant(er) Plique et qu'en ce qui concerne le groupe Bourgogne-Franche Comté présidé par le colonel(er) Delsuc décédé, son existence sera soit confirmée soit infirmée à l'issue de l'assemblée générale du groupe qui doit se tenir prochainement.

Il poursuit en précisant que l'association a eu à déplorer le décès de 27 de ses membres depuis l'AG 2008. Il demande tout naturellement aux participants de bien vouloir observer une minute de silence en leur mémoire (liste annexée).

Le Président profite du point traité pour mettre en exergue l'action de Monsieur Rongieras, président du groupe Saint Astier Périgord, qui a recruté 11 nouveaux membres représentant un accroissement de 40% de ses effectifs : cet exploit est salué par les participants.

Il revient ensuite sur les résultats du groupe de travail, piloté depuis 2006 par le général Bourdenet, dont la tâche était d'adapter les statuts de l'ANAMAT aux structures de l'armée de terre dans lesquelles servent actuellement les personnels du Matériel. Il en rappelle rapidement ses conclusions, à savoir :

- au plan de l'adhésion une option supplémentaire, l'adhésion à titre individuel moyennant une cotisation des 24 euros identique à celle consentie par ceux qui adhèrent au travers d'un groupe, cette option visant à faire face à l'éparpillement des personnels du Matériel dans les forces .
- la modification de la composition du conseil d'administration : toujours 30 membres dont 24 sont élus et 6 cooptés parmi les personnels d'active tenant des postes intéressants pour le rayonnement de l'association ; il s'agit du colonel Dick (DRHAT), du colonel Lasserre (chef de corps du 2^oRMAT), du lieutenant-colonel Thiéfin (inspection de la logistique), du capitaine Stéphanie Sendra (lycée militaire d'Aix en Provence), de l'Adjudant-Chef Gaillard (PSO à l'ESAM de Bourges) et du brigadier-chef Berthet (président des EVAT du 6^oRMAT).
- la création d'une lettre trimestrielle pour compléter l'action de communication.

Toutes ces nouveautés seront soit confirmées ou infirmées lors d'une assemblée générale extraordinaire (article 18 des statuts), a priori en 2010. Il va de soi qu'une modification corrélative du règlement intérieur sera également proposée

12 – Point sur l'ESAM

121 - A partir du 1^o août 2009 les Ecoles de la logistique et du Train vont rejoindre l'ESAM à Bourges. La nouvelle entité sera dénommée « Les Ecoles militaires de Bourges » et comprendra l'Ecole d'application du Matériel, l'Ecole d'application du Train et l'Ecole de la logistique. Ce nouvel ensemble sera commandé par un officier général appartenant alternativement à l'Arme du Matériel ou à l'Arme du Train. L'école d'application du Matériel sera commandée par un officier général .

122 – Mettant à profit le sujet traité, l'ESAM, le Président évoque ensuite le Musée du Matériel .Il fait mention de sa désignation ,il y a quelques mois, comme Président de l'Association des amis du Matériel succédant au Général Pineau qui demeure néanmoins administrateur. Le vice-président de l'association est le général (2s) Agnus et le conservateur le capitaine Récamier.

La fréquentation du musée est croissante (6000 en 2008 au lieu de 4000 en 2007) même si un nombre non négligeable des visiteurs est fourni par les stagiaires de l'ESAM.

Le musée a beaucoup évolué grâce à l'action éclairée du conservateur qui a créé deux nouvelles salles : l'une dédiée à la période Louis XIV-1^oempire et l'autre relative aux armuriers. Par ailleurs la salle principale du musée a accueilli l'attelage complet du canon de 75 (avant train et affût) qui a servi à porter la dépouille du Maréchal Juin lors de ses obsèques. Enfin deux nouveaux mannequins du train d'artillerie du premier empire ont été acquis.

Le musée de l'Arme du Train à Tours va être rapatrié sur Bourges ; toutefois les deux musées ne seront pas co-localisés.

123 – La journée souvenir du Matériel du 12 mars 2009 est abordée par le Président qui en rappelle le déroulement. Il revient en particulier sur la matinée au cours de laquelle s'est tenue la réunion du Conseil consultatif destinée à réunir les présidents de groupes affiliés : cette année ils étaient 17 sur 19 (15 présents et 2 représentés) ; les administrateurs, les délégués et les vérificateurs aux comptes participaient également à cette réunion.

*DRHAT :Direction des Ressources Humaines de l'Armée de Terre(ex DPMAT)

Au cours des débats deux points ont fait l'objet de questions-réponses :

-le montant de la cotisation demandée aux adhérents à titre individuel : à ce sujet le Président a confirmé que ce montant était de 24 euros.

- le document exhaustif et clair, sur l'assurance souscrite par l'ANAMAT, rédigé par le colonel (h) Orloff que le Président félicite vivement. Tous les présidents de groupe en ont été destinataires.

13 – Point sur l'emploi des ressources

Outre les 10 euros par adhérent reversés au siège par les présidents de groupe, l'ANAMAT perçoit de la FNAM* une allocation qui est calculée au prorata du nombre d'adhérents ressortissants de l'ONAC* (sachant qu'au préalable l'association a versé à la FNAM un euro pour ces mêmes adhérents) : cette année la somme reçue a été de 1792 euros.

Cette allocation doit être consacrée en priorité à la promotion du devoir de mémoire nationale. L'emploi de cette allocation fait l'objet d'un compte rendu annuel à la FNAM..

14– Point sur le magazine Matériel et Technique

Après avoir souligné la volonté farouche du général Verna, directeur central, à relancer le magazine en en faisant une revue d'Arme le Président précise qu'une nouvelle convention tripartite a été signée le 12 mars 2009 entre la DCMAT, l'ESAM et l'ANAMAT. Elle précise le rôle de chacune des trois parties. Le directeur central est le directeur de la revue dont 8 pages sur 56 sont dévolues à l'ANAMAT.

Chaque numéro comprend, entre autres, un dossier. L'ANAMAT peut si elle le souhaite en proposer un.

Les 8 pages consacrées à l'ANAMAT concernent les articles fournis par les groupes et le carnet. Le général Pineau, qui au nom de l'ANAMAT transmet à la DCMAT la substance destinée à la revue, rappelle que tous les envois qui lui sont adressés (avec copie au secrétariat) doivent l'être sous forme d'un fichier informatique avec le cas échéant des photos dignes de ce nom (pas de compression et exclusion de prises de vue à partir de téléphone portable).

Enfin le Président invite tout un chacun à remplir et à renvoyer au bureau communication de la DCMAT le questionnaire qui figurait en fin du numéro 169. Il clôt le sujet en informant les participants que la fermeture définitive du PIAT* de Saint Maixent l'Ecole va entraîner un léger retard dans la parution du numéro 170 (un nouveau prestataire de service a été trouvé à Tulle).

15 – Point sur la RANAT*

Cette entité compte 17 associations représentant 80 000 personnes. Le nouveau président, le général Lang (TDM) en a relancé les activités. Même si dans l'immédiat aucune action significative n'est à signaler il n'en demeure pas moins que le nouveau CEMAT a été sensibilisé sur un certain nombre de difficultés rencontrées par les associations (transport, locaux..).

Avant de passer la parole au trésorier le général Baribaud confirme qu'après 6 ans de présidence il souhaite mettre un terme à sa fonction et remercie tous ceux qui l'ont entouré pendant ses deux mandats. Il adresse également ses chaleureux remerciements au général Verna qui a eu beaucoup d'égards à l'attention de l'association et ce, dès sa prise de fonction.

* FNAM : Fédération Nationale André Maginot

* ONAC : Office National des Anciens Combattants

* RANAT : Réunion des Associations Nationales de l'Armée de Terre

* PIAT : Point d'Impression de l'Armée de Terre

2 – Point du trésorier

21 – Le commandant (er) Martin passe en revue les documents joints à la convocation envoyée à tous les adhérents :

- **le compte de résultat** : pour la première fois depuis quatre ans il est positif (2322,95 euros) ; le tableau montre que les charges se sont élevées à 14603,98 euros en 2008 contre 22662,97 euros en 2007
- **le bilan** : aucun prêt n'a été accordé car aucune demande n'a été formulée ; un prêt a été remboursé par anticipation ; actuellement deux prêts en cours font l'objet de remboursements réguliers.

22- Le trésorier traite ensuite le budget prévisionnel 2010. Le nombre d'adhérents retenu pour le chiffrage est 1300. Une nouvelle ligne a été créée pour dissocier les coûts engendrés par la réunion du conseil consultatif de ceux inhérents aux réunions du conseil d'administration et à ceux dus à l'assemblée générale. Le projet de budget est en équilibre et a été approuvé lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 21 janvier 2009.

3 – Après avoir vivement remercié le lieutenant-colonel Pakula, notre hôte, pour cette AG le Président évoque l'AG de 2010 et demande au colonel (er) Guillemot, président du groupe AMAT Ile-de-France et OM de bien vouloir assumer cette tâche. La réponse étant affirmative, la date du 5 mai 2010 est retenue. De plus, après discussion, il est décidé de maintenir les deux jours consacrés à cette activité.

4 – Le Président reprend la parole et fait procéder à la lecture des résultats des votes relatifs aux résolutions et à la désignation des administrateurs

41- résolution n°1 : le procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 mai 2008 est approuvé comme suit : pour 421, nuls 10

42 - résolution n°2 : le rapport sur la gestion de l'exercice écoulé et sur la situation de l'ANAMAT est approuvé comme suit : pour 419, contre 1, nuls 11

43 - résolution n° 3 : le rapport financier sur l'exercice 2008 est approuvé comme suit : pour 419, nuls 12

44 - résolution n°4 : quitus est donné au trésorier pour l'exercice 2008 comme suit : pour 417, nuls 14

45 - résolution n°5 : le projet de budget 2010-fixant la cotisation est approuvé comme suit : pour 419, nuls 12

46 - élection des administrateurs : votants 416, exprimés 410, nuls 6

Col(er) Fontaine	: 354
ACH(er)Fougeroux	: 386
LCL(Guerin)	: 385
Major Haouchine	: 365
LCL(er) Jamay	: 337
AAP Maille	: 326 (non élue)
Col(er) Meyer	: 373
Col Moinard	: 350
CDT(er) Vadam	: 333

5- Présentation effectuée par la sélection des coureurs à pied (groupe 185 de l'ANAMAT)

Le général Baribaud donne la parole au lieutenant-colonel Smeyers représentant le lieutenant-colonel Salgarella, président du groupe.

L'exposé porte sur :

51- les structures à savoir :

un comité directeur composé d'un président (LCL Salgarella), d'un vice-président (CDT Szygulla), d'un secrétaire (LTN Grangette) et d'un trésorier (CNE Péron) et d'un conseiller technique (ACH Le Rallier, l'instigateur de la création du groupe)

52- les effectifs : 36 membres dont 6 femmes

53- les ressources : origine DCMAT-ANAMAT-SIRPA-ACEF*

54- les résultats : le groupe a participé à 11 courses par équipe au titre desquelles il a obtenu 17 podiums par équipe et 12 podiums en individuel. Il faut noter le titre de champion de France « entreprise senior » obtenu par le capitaine Pack.

55- L'avenir : la sélection souhaite ardemment que le plus grand nombre de personnes puisse intégrer le groupe.

56- la communication : édition du « BOOK » grâce à l'action du général Pineau auprès de l'ACEF et affichage des sponsors sur les maillots.

Le capitaine Pack présente ensuite le site qu'il a créé pour permettre la communication entre tous les membres de la sélection et les partenaires.

A l'issue des présentations le général Baribaud remercie les deux intervenants que l'assistance applaudit à son tour.

6 – Présentation du général Pineau

A la demande du Président, le général Pineau, au pied levé brosse rapidement un tableau de l'association ACEF, en fait un groupement d'associations qui a parrainé la sélection des coureurs à pied pour la réalisation du « Book ». Ce document a été diffusé à tous les présidents de l'ANAMAT.

L'ACEF couvre tout le territoire national et compte 400 000 adhérents. Elle est adossée au groupe des Banques populaires et sa création remonte à la fin de la seconde guerre mondiale. Elle offre des services bancaires, de l'épargne, des assurances à des taux préférentiels. Elle est ouverte à tous les fonctionnaires et agents des collectivités locales.

Le général Pineau compte tenu du temps imparti met un terme à sa présentation et propose de renouveler sa prestation ultérieurement à la demande de l'ANAMAT. Le général Baribaud remercie vivement le général Pineau pour ces informations.

7 – Présentation du général Gérard

Le général de division Gérard, à titre personnel, présente les réorganisations de l'Armée de Terre concernant en particulier, l'Inspection de l'Armée de terre et les Ecoles. Pour ce qui est du Matériel proprement dit l'information a été diffusée par Matériel et Technique, direct info et la lettre de la maintenance.

*ACEF : Association pour le Crédit et l'Epargne des Fonctionnaires

71 – Les réorganisations de la défense résultent de deux groupes d'études à savoir la RGPP*(visant à réaliser des économies s'appliquant à l'ensemble de l'Etat) et le nouveau Livre blanc (résultant de l'étude des nouvelles menaces auxquelles l'Etat français peut être confronté dans le monde).

Il mentionne deux faits majeurs intervenus en amont de ces études qui sont le renforcement des attributions du CEMA (avec l'apparition de nombreuses structures interarmées) et la LOLF* caractérisée par une recherche des performances des services de l'Etat et également une gestion des effectifs en fonction de la masse salariale allouée à chaque grand responsable pour son service. C'est le cas pour l' Armée de Terre : à présent le CEMAT doit gérer les effectifs de manière à se limiter à la masse salariale attribuée.

Par ailleurs l' Armée de terre aujourd'hui doit faire face à deux défis qui sont

- continuer de répondre aux besoins engendrés par les opérations extérieures,
- continuer ses réorganisations majeures qui vont concerner 50 000 personnes.

72 – L'Inspection de l'Armée de Terre est commandée par un général de corps d'armée disposant d'un collège de 5 inspecteurs (au lieu de 8 en 2008). Les inspecteurs sont des généraux de division de toutes armes et de toutes origines. Ils inspectent chacun tout type de formation(par exemple :du régiment d'infanterie au groupement d'incendie de la BSPP*).

Il n'y aura plus d'inspecteur d'Arme ni de fonction.

Cette année, la priorité est donnée aux formations les plus touchées par les restructurations ou à celles les plus sollicitées par les opérations extérieures.

L'inspecteur est accompagné par un groupe d'experts, un sous-officier, un EVAT (liaison avec les correspondants des unités inspectées) et un colonel, expert de l'Arme concernée par l'inspection. Cette équipe est parfois renforcée par un expert de la maintenance, des ressources humaines, voire un expert administration-finances.

L'inspection va encore évoluer dans les années à venir du fait de l'évolution interarmées (création des bases de défense). Il y aura donc une inspection interarmées avec pour vocation le contrôle des aspects budget – finances d'une part (raccrochée au service du commissariat des armées) et des bases de défense d'autre part.

Néanmoins chaque armée conservera une inspection qui inspectera ses propres formations.

73 – Les Ecoles

Les principaux mouvements concernant les écoles sont :

- en 2009, les Ecoles de la logistique et du train rejoignent l'ESAM de Bourges (le nouvel ensemble portera le nom de « les Ecoles militaires de Bourges »)
- en 2010, l'EAI de Montpellier rejoint l'EAA de Draguignan (le nouvel ensemble portera le nom de « les Ecoles militaire de Draguignan »).
- En 2012, l'Ecole d'état-major de Compiègne rejoint Saumur

Les structures des nouvelles écoles répondent toutes aux mêmes principes, fixés a priori par le COFAT

- une DGAR unique
- la mutualisation du commandement (un seul chef), des directions de formation et des bureaux de programme des activités.

En revanche chaque Arme garde son école avec à sa tête un général qui est aussi le père de l'Arme ainsi préservée (il y aura toujours une Ecole du Matériel).

***RGPP : Révision Générale des Politiques Publiques**

***LOLF : Loi Organique des Lois de Finance**

***BSPP : Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris**

74 – Le Matériel

Enfin le général Gérard revient en quelques mots sur le projet Matériel qui voit la DCMAT se couper en deux et donner naissance :

- au SIMMT* qui a pour mission de préparer la maintenance des matériels futurs en liaison avec les instances de direction des programmes et de donner la politique de maintenance à suivre (devenant interarmées, ses effectifs vont s'enrichir de personnels de la DGA et de l'Armée de l'Air).
- au SMITer* chargé de piloter l'ensemble des activités aussi bien dans les bases de soutien que dans les régiments du Matériel (sortis du Commandement des Forces terrestres)

Le général Baribaud remercie vivement le général Gérard pour son exposé très enrichissant.

Le général de division (2s) S. BARIBAUD
Président

Le lieutenant-colonel (er) J.M GUERIN
Secrétaire général

Destinataires :

- Membres du conseil d'administration
- Délégués chargés de mission

Copies :

- Présidents d'associations affiliées
- Autorités du Matériel

*SIMMT : Service Interarmées du Maintien en condition opérationnelle des Matériels Terrestres

*SMITer : Service de Maintenance Industrielle Terrestre